

Calendrier



PHASE 1

Automne 2010

Dévoisement Le Petit Mesnil

PHASE 2

Automne 2011 - juillet 2012

La Rabottière

PHASE 3

Automne 2012 - été 2013

a La Haie Bourgière

b Pré-terrassements

c Bassins + pré-terrassements

d Voie de substitution

PHASE 4

Printemps 2013 - printemps 2014

a PI 1 (Pont de La Touche)

b PI 4 (Pont du Petit Mesnil)

PHASE 5

Printemps 2013 - hiver 2014

Viaduc

PHASE 6

Été 2013 - hiver 2014

Du début du chantier au sud au giratoire central (terrassements - chaussées)

PHASE 7

Été 2014 - hiver 2015

Du giratoire central au giratoire de raccordement (terrassements - chaussées)

Les financements

Ce projet est inscrit au programme de modernisation des itinéraires routiers des Pays de la Loire à hauteur de 36 millions d'euros selon la répartition suivante :

L'équipe

Maître d'ouvrage : Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Pays de Loire (Dreal)
Contact : **Damien Courbe**
(damien.courbe@developpement-durable.gouv.fr)

Maître d'œuvre : Direction interdépartementale des Routes de l'Ouest (DIRO)
Contact : **Renaud DARBOUX**
(renaud.darboux@developpement-durable.gouv.fr)

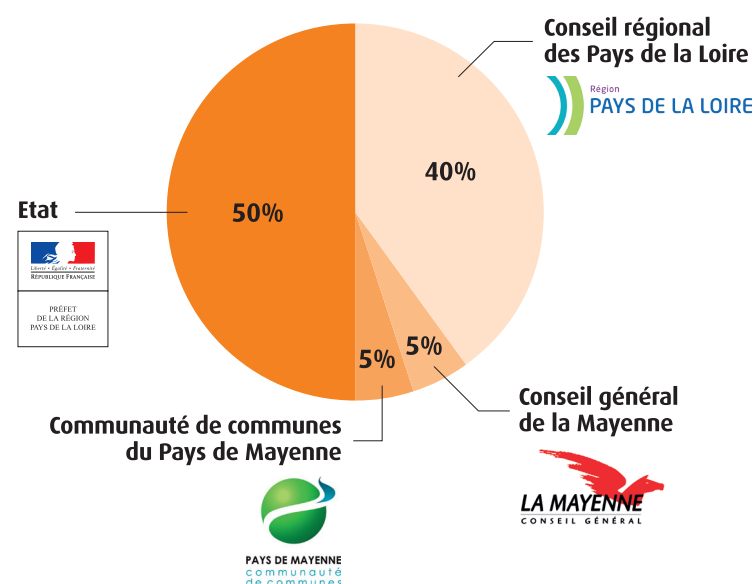
Le glossaire du chantier

Talweg : c'est la ligne qui rejoint les points les plus bas d'une vallée.

Ouvrage d'art : désigne une construction importante de travaux publics : pont, tunnel, barrage, etc.

Culée : appui d'extrémité d'un pont.

Pile : appui intermédiaire d'un pont.



Les prochains rendez-vous

Pour retrouver toutes les infos sur l'avancement du chantier, rendez-vous à l'automne pour le prochain numéro du Journal 162'.

Pour en savoir plus sur le chantier, consultez le site internet de la Dreal (rubrique infrastructure de transport et aménagement) :

www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

DREAL
Pays
de la Loire

N°2
Juillet 2013

Journal 162'

Pour tout savoir sur le chantier de la déviation RN 162 entre Moulay et Mayenne

EDITO

Les travaux préparatoires sont aujourd'hui terminés et l'année 2013 sera l'année des grands travaux. Vous avez déjà pu constater quelques changements avec la réalisation des terrassements nécessaires au lancement du viaduc sur la vallée de l'Aron ainsi que la création d'une déviation temporaire qui permet de libérer l'ancienne RN 162 et de réaliser les travaux de raccordement à la future 2x2 voies. Les premiers ouvrages d'art commencent à sortir de terre et les travaux du viaduc débuteront à l'été. Le calendrier est serré mais l'objectif d'une fin des travaux à la fin de l'année 2015 est maintenu. Outre les enjeux de sécurité routière, ces travaux permettront, en libérant le bourg de Moulay du trafic de transit, d'optimiser les temps de parcours et d'améliorer la qualité de vie des riverains. La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement veille à ce que toutes les précautions nécessaires soient prises pour limiter l'impact des travaux sur l'environnement, les usagers et les riverains.

Une réunion publique relative aux travaux en cours se tiendra à l'automne afin d'échanger ensemble à ce sujet.

Hubert FERRY-WILCZEK
Directeur de la DREAL Pays de la Loire

À la une

Mise en service de la voie de substitution

Mise en service en mai dernier, la création de la voie de substitution a marqué le début des travaux de la déviation.

Parmi les travaux préparatoires qui précèdent le chantier, la création de la voie de substitution sur les communes de Commer et de Moulay constitue une étape d'importance ! En déviant le trafic de la RN 162 entre le lieu-dit de la Touche et la vallée du Rouillon, elle permet aux usagers de continuer à pouvoir circuler, parallèlement aux travaux.

Passant à proximité d'une zone de captage d'eau potable, la réalisation de la voie de substitution, démarrée en septembre 2012, a nécessité des mesures spécifiques de prévention des pollutions. Conçue pour supporter le trafic de la RN 162, cette nouvelle voie de 900 mètres à double sens fait l'objet d'une limitation de vitesse spécifique à 70km/h au niveau du raccord avec la 2x2 voies.

A la mise en service de la déviation, elle demeurera et constituera un itinéraire de desserte pour les hameaux alentours (notamment les lieux-dits la Touche, la Brosse, et le bas Mont) et se raccordera à la RD 509.

Sommaire

Edito - À la Une : mise en service de la voie de substitution - p1
En Bref - La vie du chantier : les travaux préparatoires -
Zoom sur l'environnement : p2
C'est en cours ! : les ouvrages d'art - **Parole d'expert :** p3
Le chantier en pratique : p4



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

En bref

■ Démarrés en novembre 2011 les travaux de la voie de la Rabottière se sont achevés le 19 juillet 2012. La voie a été remise en service dans la foulée.



La voie de la Rabottière

■ La RD 509 est fermée à la circulation entre les carrefours du chemin rural de la Daulière et de la RN 162, depuis le 25 février 2013 et pour une durée d'environ 2 ans.

■ Depuis le début des travaux préparatoires, une cinquantaine d'arbres ont pu être replantés.

■ La réalisation des deux ponts cadres situés aux lieux-dit La Touche et Le Petit Mesnil, dont les travaux ont débuté en avril 2013, permettra le rétablissement des voiries locales.



Pré-terrassements du viaduc

En chiffres

11,2 km

Ce sera la distance totale de la déviation de Moulay-Mayenne une fois la totalité des travaux terminés.

3 km

C'est la longueur de la section centrale mise en service en 2008.

4,6 km

C'est la longueur de la section actuellement en travaux.

La vie du chantier

Les travaux préparatoires

La préparation du chantier de la déviation a nécessité de nombreux travaux préliminaires. Objectif : faciliter l'intégration de la nouvelle route, tout en limitant au maximum l'impact sur l'environnement.

Pour faire place à la future 2x2 voies, des travaux de défrichage et de déboisement ont été nécessaires sur une portion de terrain comprise entre les lieux-dits de la Touche et de la Haute-Bretonnière. Initialement prévus entre fin avril et début mai 2013, ces travaux ont été réalisés à la mi-mars afin d'éviter une

période environnementale sensible pour la faune (reproduction, nidification) et la flore (croissance printanière). Converti en bois de chauffage ou broyé sur place pour enrichir et fertiliser les sols, le bois issu de ces coupes d'arbres a pu être utilement valorisé.

Zoom sur l'environnement

Protéger la vie aquatique

Très présentes dans les eaux du Rouillon, la faune et la flore aquatiques seront parfaitement préservées pendant le chantier. Comment fonctionne un dispositif d'assainissement des eaux ? Explications.

Si elles sont indispensables aux terrassements de la route, les coupes d'arbres, en dénudant les sols, favorisent par ruissellement les dépôts de terre et de particules dans les cours d'eau. Afin d'éviter une détérioration du milieu aquatique, un dispositif complet d'assainissement des eaux a été mis en place pour toute la durée du chantier. Le but de ce dispositif est de traiter l'eau avant qu'elle ne soit rejetée dans le Rouillon.

Pour cela, un réseau de fossés a été déployé sur toute la zone déboisée : il permet de guider toutes les eaux

de ruissellement vers des bassins « tampons ». Grâce aux bottes de paille disposées à leurs exutoires, ces bassins de récupération et de décantation assurent la filtration des particules de toutes sortes des eaux de ruissellement ; naturellement filtrée, l'eau est ainsi prête à être évacuée dans le cours d'eau. A la fin des travaux, un bassin définitif de traitement des eaux, plus complexe, prévu sur la rive nord du ruisseau prendra le relais de ce dispositif provisoire afin de traiter les eaux de ruissellement issue de la plateforme routière.



Les bassins de traitements

C'est en cours !

Les ouvrages d'art

3 ouvrages d'art verront le jour dans le cadre du chantier de la déviation, dont le futur viaduc de l'Aron.

Les phases de travaux préparatoires étant désormais achevées, la réalisation de la déviation proprement dite peut commencer et avec elle, la construction des ouvrages d'art. Le plus remarquable d'entre eux : un viaduc de 155 mètres conçu pour le franchissement de la vallée de l'Aron. Le plus grand viaduc actuellement en travaux dans le département.



Perspective du viaduc (image de synthèse)

Le viaduc de l'Aron

Les travaux du viaduc de l'Aron ont été engagés en novembre 2012 par les terrassements des plates-formes de « lancement » de l'ouvrage et d'un bassin de traitement des eaux pluviales. Ces terrassements de grande ampleur ont nécessité le recours au minage afin d'évacuer le granit, une roche particulièrement solide et présente en surface. Afin d'optimiser la réutilisation ultérieure des différents matériaux extraits, ceux-ci ont été triés et stockés sur place en fonction de leurs propriétés physiques.

Après les travaux de fouilles archéologiques effectuées au niveau de l'emplacement des culées et des piles du pont, la réalisation du viaduc a pu véritablement commencer en mai dernier avec la pré-fabrication en atelier des différents éléments de la structure métallique. Le tablier à charpente métallique de l'ouvrage sera « lancé » mi 2014 depuis la plate-forme de la Rabottière, sur la rive nord de l'Aron.

Initialement prévu à 120 m de long, le viaduc a été allongé à 155 m afin de limiter l'impact environnemental et de réduire les hauts remblais qui auraient « fermés » la vallée.

Le pont du Petit Mesnil

L'ouvrage « PI4 » permet le franchissement de la future déviation par la voie du Petit Mesnil, située sur la commune de Moulay. Démarrés le 2 avril 2013, les travaux de cet ouvrage d'art dureront 1 an. Pendant ces travaux, la circulation qui, depuis l'automne 2010, empruntait un itinéraire détourné suite aux fouilles archéologiques, est rebasculée sur le tracé initial de la voie du rempart.

Le pont de La Touche

L'ouvrage « PI1 » permet le franchissement de la future déviation sur la RD 509 au niveau de la Touche. La réalisation du pont a commencé début juin 2013, pour une durée de 6 mois, après l'achèvement complet des travaux de la voie de substitution.



Le pont de La Touche

Parole d'expert



Mailys LANOTTE
Animatrice QSE
(entreprise Colas)

Quel est votre métier ?

Animatrice Qualité, Sécurité, Environnement (QSE), mon rôle est de veiller au respect de la réglementation sur les chantiers. J'occupe un poste transversal afin d'assurer la réponse environnementale de Colas aux prescriptions de l'appel d'offres où j'estime les risques, jusqu'au suivi de chantier où je contrôle et fais appliquer les principes établis dans l'entreprise, les demandes spécifiques du maître d'œuvre et les exigences du maître d'ouvrage.

Comment intervenez-vous sur le chantier ?

En phase travaux, j'interviens auprès des membres de l'entreprise, du conducteur de travaux aux compagnons. Je les sensibilise aux enjeux sur leur chantier et leur rappelle les « bonnes pratiques » établies en matière d'environnement. Enfin, je suis à l'écoute du maître d'œuvre et recherche avec lui une réponse adaptée à ses problématiques (nouvelles procédures d'exécution, dimensionnement, analyses, etc).



Quelles ont été vos principales actions ?

Dans le cadre du chantier de Moulay Mayenne je suis notamment intervenue sur la campagne d'affichage autour de la zone de captage d'eau potable de Commer, l'application des bonnes pratiques : tri des déchets et présence des kits anti-pollution dans les engins par exemple, ou encore sur la mise en place de bassins provisoires avec filtre à paille pour assainir les eaux...